

Département du Dépôt légal

référence : DLP/26/0396M

affaire suivie par : Mélanie Roche

Tél. 01 53 79 85 05

bibliographie.periodiques@bnf.fr

SARL Le Radical

Airpark

175 impasse de l'Abattoir

26120 Chabeuil

Paris, le 3 juillet 2026

Objet : **attribution d'un ISSN (International Standard Serial Number)**

Madame, Monsieur,

La Bibliothèque nationale de France vient d'attribuer un ISSN à une publication en série dont vous êtes éditeur :

Le radical du XXI^e siècle

ISSN 3130-2955

L'ISSN est un numéro international normalisé qui permet d'identifier les titres de publications en série (journaux, revues, bulletins, magazines, annuaires, rapports, classeurs à feuillets mobiles, collections éditoriales), quels qu'en soient le support (imprimé, en ligne, cédérom etc.) et la fréquence de parution.

Une publication conserve son ISSN tant que son titre et son support demeurent identiques.

L'ISSN est une mention légale obligatoire (arrêté ministériel du 12 janvier 1995). Il vous revient donc de le faire figurer sur les prochaines livraisons de votre publication. Il est ainsi prévu que l'ISSN apparaisse lisiblement sur chaque exemplaire, de préférence dans le coin supérieur droit de la couverture ou dans l'ours.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe CANTIE

Directeur du Centre ISSN France



